

CHARENTE-MARITIME

PORT D'ENVAUX

DOMAINE DE "MOUILLE PIED"

Proposition d'inscription à l'Inventaire des Sites.

Madame Lemarchand, propriétaire du domaine de "Mouille pied" sis sur la commune de Port d'Envaux en Charente-Maritime en a demandé la protection au titre de la loi du 2 mai 1930 sur les Sites.

Ce petit domaine rural a gardé de fortes emprunts de l'organisation des jardins à l'époque classique. Le rationalisme de ce temps n'a pas pu ici se traduire par de vastes jardins à la française, mais l'utilisation rigoureuse des reliefs, la ponctuation de l'espace par des éléments architecturés et la séparation nette des fonctions en sont les témoins.

On arrive devant la demeure de Mouille pied par une élégante allée cavalière qui s'ouvre sur la cour d'honneur en dessinant un rond point. L'édifice actuel a perdu son unité architecturale, mais garde encore une aile classique où les pièces, à l'intérieur, sont ornées de boiseries intéressantes. C'est cette aile qui donne sur le jardin.

Au Nord Ouest au bord de la cour d'honneur et dominant le jardin qui s'étend en contrebas près du ruisseau "le péré", la fuie est toujours en place. Un état du domaine daté de 1684 cité dans l'historique joint fourni par le propriétaire, le décrit ainsi : "coulombier couvert de tuiles plates, avec un jardin au dessous, entouré de murailles". Est aussi fait mention d'une "fontaine servant à puisage". Peut-être s'agit-il du bassin aux lignes harmonieusement découpées que l'on peut toujours admirer et qui semble bien avoir été dessiné au XVII^e siècle. C'est sans doute l'élément le plus soigné de ce petit parc.

.../...

.../...

A l'Ouest, au delà d'une allée traversière perpendiculaire au ruisseau, s'étend la partie utile du jardin dont le verger et le potager actuellement un peu déstructurés.

Une vue ancienne (fin 19^e siècle ou début 20^e) montre bien les murets et les allées entre les différentes composantes. Enfin un vivier de taille importante complète de façon traditionnelle cette partie fonctionnelle du domaine.

Au delà vers le Sud et le Sud-Est les bâtiments de la ferme s'ouvrent vers les champs.

Les parcelles destinées aux fonctions agricoles sont organisées tout autour du jardin d'agrément et du potager.

Mouille pied a gardé en grande partie son unité et sa structure traditionnelle, caractéristique des domaines de la Bourgeoisie ou de la petite aristocratie rurale.

Il serait dommage que cette propriété soit un jour désorganisée et défigurée. Une protection au titre de la loi du 2 mai 1930 sur les Sites permettrait de contrôler et limiter toute modification devant intervenir même à long terme à l'intérieur du périmètre d'Inscription à l'Inventaire des Sites.

Pour que cette éventuelle protection ait une réelle efficacité, le périmètre ne doit pas se limiter seulement au jardin et au parc. Des constructions disgracieuses dans les parcelles environnantes pourraient fortement contribuer à altérer l'espect du domaine.

Il conviendrait donc que, puissent être compris à l'intérieur du périmètre d'inscription tout le lieu-dit "MOUILLE PIED" : parcelles bâties, jardins et terres autour. Soit dans la section ZE du cadastre de la commune de Port d'Envaux, les parcelles suivantes : 11 - 12 13 - 14 - 15 - 16 - 17 - 18 et 19 et 106 - 107 - 108.